

campagne lausannoise de prévention alcool « pote bourré = pote en danger »

La Ville de Lausanne lance la campagne de prévention « pote bourré = pote en danger » s'adressant aux jeunes de 13 à 20 ans, dans le cadre de la 3^e édition de la *Semaine alcool*, organisée par l'Office fédéral de la santé publique. Les partenaires institutionnels accompagnent, soutiennent et collaboreront à cette campagne de prévention qui se déroulera du 30 avril au 9 mai 2015 !

Les **jeunes** eux-mêmes, les **parents** et les **professionnels de l'éducation** sont des **vecteurs de prévention**. Le service de la jeunesse et des loisirs et le service de santé et prévention de la Ville de Lausanne, en collaboration avec le conseil de jeunes, proposent une série d'actions à leur attention, parmi lesquelles :

- un clip de prévention diffusé sur les réseaux sociaux et les sites Internet des partenaires ;
- un flyer de sensibilisation destiné aux parents ;
- des formations de courte durée, pour compléter et renforcer les compétences des professionnels de l'éducation et du personnel qui assure le suivi des jeunes ;
- un flyer d'information destiné à tous les patients pris en charge par les ambulanciers du SPSL ;
- deux soirées de « tchat » sur le site d'information et de prévention pour les jeunes CIAO ;
- des actions dans l'espace public et les clubs lausannois, adressées aux jeunes noctambules ;
- un spectacle par/pour les jeunes et les parents traitant de l'alcool chez les jeunes, suivi d'un débat avec des experts en santé des adolescents et en prévention au D ! Club de Lausanne.

En 2013, la campagne « bourré ... de risques ? » mettait en avant les dangers liés à une consommation excessive d'alcool chez les 13-18 ans. Cette année, la campagne de prévention lancée par la Ville de Lausanne et ses partenaires **est axée sur la solidarité entre jeunes, avant, pendant et après la fête.**

Un comité de pilotage composé d'experts du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), du service de la santé publique de l'Etat de Vaud, de l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (SPSP), de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), du Groupement romand d'études des addictions (GREA), de la Fondation du Relais (Rel'ier), accompagne et soutient cette campagne de prévention.

Les ambulanciers du service de protection et sauvetage (SPSL), confrontés régulièrement à des cas d'intoxication aiguë et en contact direct avec des jeunes parfois esseulés, collaboreront étroitement à cette campagne par le biais de plusieurs actions, mais également de manière symbolique, la conférence de presse ouvrant la *Semaine alcool* s'étant déroulée dans leurs locaux.

Cette campagne de prévention et de sensibilisation par l'information destinée à la jeunesse et la population lausannoise répond à la volonté municipale d'améliorer la qualité de la vie nocturne

lausannoise, comme en atteste en 2014, le rapport-préavis 2014/79 de la Municipalité « Politique Municipale en matière de prévention et de vie nocturne ». Ainsi, parmi les mesures avancées, on retiendra notamment :

- le soutien à des projets de prévention des risques liés à la fête ;
- la sensibilisation des personnes prises en charge en ambulance pour intoxication alcoolique.

Vous trouverez le programme et toutes les informations utiles sur cette campagne de prévention sous www.lausanne.ch/preventionalcool.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale
La direction des sports, de l'intégration
et de la protection de la population

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, conseiller municipal, direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00**
- **Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, 021 315 32 00**
- **Estelle Papaux, cheffe du service de la jeunesse et des loisirs, 021 315 62 10**
- **Béatrice Delanoy Ortega, cheffe du service de santé et prévention, 021 315 66 10**
- **Sylvain Scherz, chef du service de protection et sauvetage, 021 315 39 00**

Lausanne, le 28 avril 2015